

POSEUR PLAFOND SUSPENDU

Fiche FAST n° **09-05-14** | (30/11/2012)

Les informations fournies par cette fiche sont indicatives, sans valeur légale et sans caractère obligatoire.

Description de l'activité

Définition : réalise à l'aide de plaques, profilés ou bacs des plafonds décoratifs, absorbants ou isolants phoniques, isolants thermiques ou pare feu.

- Approvisionne le chantier en matériaux : plaque en fibres minérales artificielles (FMA), profilés aluminium, bacs en tôles. Ces matériaux légers unitairement (2 à 4 kg) sont généralement conditionnés en cartons lourds (20 à 30 kg) et encombrants (plaque de 120 x 60 ou 60 x 60 le plus souvent).
- Travaille à l'intérieur des bâtiments, d'atelier ou de locaux d'usine.
- Travaille sur une plateforme individuelle roulante PIRL (plafonds de bureau à 2,5 m) ou sur échafaudage roulant (plafonds d'atelier ou de locaux industriels pouvant atteindre 15 m) ; peut conduire une nacelle élévatrice.
- Aligne les cornières à l'aide d'un niveau à bulle et d'un cordeau (le laser rotatif est réservé aux surfaces de 50 m2 et plus). Puis fixe ces cornières avec une cloueuse ou une agrafeuse pneumatique.
- Suspend les barres autoportantes, les porteurs et les entretoises grâce à des pattes de suspension, des tiges filetées ou des pitons qu'il a préalablement fixés au plafond du local (dalle béton, hourdis, charpente métallique ou bois) à l'aide de MVP (perceuse, perforateur, visseuse, pistolet de scellement).
- Découpe les plaques en FMA avec un cutter, une griffe diamant ou une scie électrique. Emploie une grignoteuse électrique, une tronçonneuse ou une cisaille à main pour couper les matériaux métalliques.
- Peut réaliser une isolation en disposant des rouleaux ou des coussins de laine de verre - roche au dessus des profilés ou des bacs métalliques.
- Peut déposer un plafond suspendu (et son isolation) ou des plaques en place en vue d'un remplacement ou d'une extension.
- Peut intervenir sur des matériaux contenant de l'amiante, après formation (plaque de faux plafond, flocage...) dans le cadre d'activités autres que la démolition, le retrait et l'encapsulage ayant pour but le traitement de l'amiante en place (sous-section 3); cette activité doit être confiée à une entreprise spécialisée(→ désamianteur).

Exigences

- Travail en coactivité
- Conduite : VUL ; PL ; Engins ; PEMP : Conduite : PEMP, VUL
- Contact Clientèle
- Contrainte posturale : Position Assise Prolongée ; Position Debout Prolongée ; Position Accroupie ; Position Agenouillée ; Bras en Élévation ; Cou Extension Prolongée ; Toute Posture ; Penché en Avant : Contrainte posturale : bras en élévation
- Travail à la Tâche
- Travail en Equipe
- Travail Hauteur : Travail en hauteur (PIRL, échafaudage roulant, PEMP)
- Travail Pour Entreprise Utilisatrice
- Vision adaptée au poste : vision du relief, champ visuel (appréciation des alignements)
- Multiplicité Lieux Travail
- Grand Déplacement : Découché

Accident du travail

- Emploi d'outil à main/matériau tranchant/contondant (en manipulant les équipements) : Emploi d'outil à main/matériau tranchant/contondant : cutter, profilé, scie, cisaille, profilés tranchants
- Chute Hauteur : Chute de hauteur : PIRL, échafaudage roulant
- Chute de plain-pied, surface glissante : Chute de plain-pied : encombrement, obstacle
- Emploi de machine dangereuse : portative ; cloueuse, agrafeuse
- Port manuel de charge : profilés aluminium
- Projection particulaire : corps étranger, limaille
- Travaux rayonnement non ionisant : laser
- Contact électrique : Contact avec conducteur sous tension : machine électrique, rallonge
- Risque routier : Déplacements sur différents sites : Risque routier : mission, trajet

Nuisances

- Bruit : perforateur, visseuse, pistolet de scellement - Voir la fiche
- Hypersollicitation des membres : TMS
- Manutentions et postures : Manutention manuelle de charges - Voir la fiche
- Vibrations main-bras : Vibrations main/bras - Voir la fiche
- Laines minérales - Voir la fiche
- Laser (Rayonnement) - Voir la fiche

Maladies professionnelles

- Affections péri articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail [57]
"Tableau MP INRS
- Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes [98] "Tableau MP INRS
- Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels [42] "Tableau MP INRS
- Affections provoquées par les vibrations et chocs transmis par certaines machines-outils, outils et objets et par les chocs itératifs du talon de la main sur des éléments fixes [69]
"Tableau MP INRS
- Périonyxis onyxis : atteinte des doigts et des orteils [77] "Tableau MP INRS
- Affections professionnelles consécutives à l'inhalation de poussières d'amiante [30]
"Tableau MP INRS
- Cancer broncho-pulmonaire provoqué par l'inhalation de poussières d'amiante [30bis]
"Tableau MP INRS

Surveillance médicoprofessionnelle

Surveillance médico-professionnelle : se reporter aux nuisances et à leurs fiches FAN éventuelles

Mots-clés

ECHAFAUDAGE, FAUX PLAFOND, LAINES MINERALES, LASER / RAYONNEMENT, MANUTENTION, PLAFOND, POSEUR PLAFOND SUSPENDU, POSTURE, POUSSIERE, TMS, VIBRATIONS DU MEMBRE SUPERIEUR